



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

OFFRE D'EMPLOI

202506-23

CHARPENTIER-MENUISIER OUVRIER CERTIFIÉ D'ENTRETIEN NOUVEAU POSTE SYNDIQUÉ TEMPORAIRE

Sous l'autorité du directeur du Service des travaux publics et services techniques, la personne titulaire du poste accomplit diverses tâches relatives à l'entretien, la construction, la rénovation ou la réparation d'immeubles, d'équipements et d'infrastructures municipales. Elle effectue les travaux ou les supervise en s'assurant qu'ils suivent les plans et qu'ils respectent le Code du bâtiment, si nécessaire.

Description de tâches :

- Construire, entretenir et effectuer les réparations des bâtiments de la Ville, tant leur ameublement que leur structure, leur finition intérieure et extérieure et leur mécanique, notamment, poser et ajuster des poignées de porte, des fenêtres et des coupe-froid, réparer ou poser des lambris, des moulures, des plinthes, des armoires ou autres articles en bois ;
- Exécuter des travaux de préparation de surfaces à peindre, entre autres : remplissage des joints de gypse, réparations de fissures dans le plâtre, peinture, montage et démontage d'échafaudages, déplacer et refaire des cloisons ;
- Fabriquer et réparer les clôtures, ameublement de parc, barricades de rues, hangars et autres travaux de même nature ;
- Effectuer le montage et le démontage d'installations et d'équipements sportifs ainsi que le transport d'équipement divers ;
- Procéder à des réparations de béton et de maçonnerie et réaliser des ouvrages mineurs en béton ;
- Participer à la vérification et à la planification annuelle de l'entretien des bâtiments municipaux, dont la mécanique des bâtiments (ventilation, climatisation, etc.) ;
- Coordonner les sous-traitants lors d'une réparation, d'une rénovation ou d'une construction en lien avec un bâtiment municipal ;
- Coordonner à l'occasion une équipe de travail ;
- Assister aux réunions de démarrage des entrepreneurs en lien avec les bâtiments de la municipalité ;
- Lire ou interpréter des plans ;
- Participer à la préparation des devis qui répondent aux besoins de la Ville pour les appels d'offres pour les travaux sous son champ de connaissance ;
- Effectue toutes autres tâches connexes que peut lui confier son supérieur.

Note : Les tâches mentionnées reflètent les principaux éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches inhérentes.

Qualifications et exigences :

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en charpenterie-menuiserie. Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourra être considérée ;
- Posséder un minimum de deux à trois (2 à 3) ans d'expérience dans un poste similaire ;
- Détenir un certificat de compétence compagnon (CCQ) de menuiserie (un atout) ;
- Avoir suivi la formation sur la sécurité pour les chantiers de construction (SST) ;
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide au Québec.
- Être dans une condition physique permettant de réaliser les tâches de l'emploi (l'employeur se réserve le droit de valider au moyen d'une évaluation médicale.
- Faire preuve d'habileté à communiquer et avoir la capacité de travailler en équipe ;
- Faire preuve d'autonomie.

Traitement : Entre 26,74 \$ à 33,43 \$ de l'heure (taux 2024) selon l'expérience, l'échelon salarial et la classification à la convention collective actuellement en vigueur.

Heures de travail : 40 heures par semaine, du lundi au vendredi, de 7 h à 16 h.

Durée de l'emploi : Poste syndiqué temporaire - Entrée en fonction ± mi-juillet

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae

au plus tard le 25 juin 2025

à l'adresse suivante : rh@lacmasson.com

La Ville remercie tous les candidats qui auront signifié leur intérêt pour ce poste, cependant seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. La forme masculine est employée uniquement dans le but d'alléger le texte de cette offre d'emploi.